



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## ECHIQUEUR ALLOCATION MODÉRÉE – Part A (ISIN : FR0000444002)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

### Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes :

L'objectif de cet OPCVM vise à réaliser une performance annuelle égale à EONIA +4% sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum. Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché retenues par la société de gestion. Il ne constitue pas une garantie de rendement ou de performance.

L'exposition globale du portefeuille au marché de taux sera comprise entre 40 et 100 % de l'actif net et l'exposition aux marchés actions entre 0 et 60% de l'actif net du FCP. L'exposition maximale au risque des pays émergents sera de 60% de l'actif net du fonds. L'exposition du portefeuille aux titres jugés spéculatifs (dits « High Yield ») sera limitée à 60% de l'actif net. Le degré d'exposition au risque obligations convertibles est de 30% maximum de l'actif net du fonds. Le risque de change peut atteindre 80% de l'actif net du FCP et il n'est pas systématiquement couvert pour la part des investissements effectués hors zone Euro.

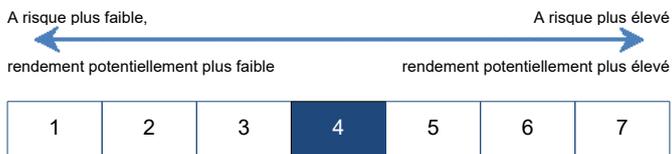
En souscrivant à cet OPCVM, vous investissez dans un fonds pouvant être investi de 0 à 90% de son actif net en titres en direct et/ou de 10 à 100% de son actif net en OPC.

Le FCP pourra investir dans les instruments financiers suivants :

- actions de sociétés de tous secteurs, de toute taille de capitalisation, cotées sur les marchés de l'OCDE jusqu'à 60% de l'actif net ;
- titres de créances émis par des émetteurs publics et ou privé de l'OCDE jusqu'à 90% de l'actif net, (jusqu'à 50% des titres de créances sélectionnés pourront avoir une notation qui sera strictement inférieure à BBB- selon l'agence de notation Standard & Poor's (ou notation équivalente dans d'autres agences de notation) ou d'une notation jugée équivalente par les équipes de gestion ;
- instruments du marché monétaire sans contrainte d'éligibilité en termes de notation de crédit minimale (dont notamment des TCN) émis par des émetteurs publics et/ou privés jusqu'à 40% de l'actif net.

Le FCP capitalise les revenus encaissés.

### Profil de risque et de rendement



Autres informations :

En outre, le gérant, en fonction de ses analyses quantitatives et qualitatives, sélectionne discrétionnairement, sans contrainte de répartition géographique, sectorielle, de taille de capitalisation et de notation de crédit minimale :

- des OPC spécialisés sur les marchés actions dans une proportion comprise entre 0 et 60% de son actif net ;
- des OPC investissant dans des produits de taux et/ou des obligations convertibles et/ou des instruments du marché monétaire dans une proportion comprise 0 et 100% de son actif net.

Des contrats financiers (tels que des futures sur indices actions) peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques action, de taux et/ou de change. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou gré à gré et engager jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions/rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services et exécutées sur la valeur liquidative du lendemain de la centralisation selon les modalités précisées dans le prospectus.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Votre OPCVM se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique en raison de l'exposition de l'OPCVM aux des marchés actions et des marchés de taux.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte par l'indicateur de risque :

**Risque de crédit :**

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

**Impact des techniques telles que le recours à l'utilisation des dérivés :**

L'utilisation de produits dérivés permet, sans modifier la composition du portefeuille de titres, de s'exposer de façon accrue sur différents facteurs de risque et d'accentuer ou de diminuer les fluctuations de valorisation.

**Risque de liquidité :**

Dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, le gérant risque de ne pas pouvoir vendre les titres rapidement dans les conditions satisfaisantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour plus d'informations sur les risques, vous pouvez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

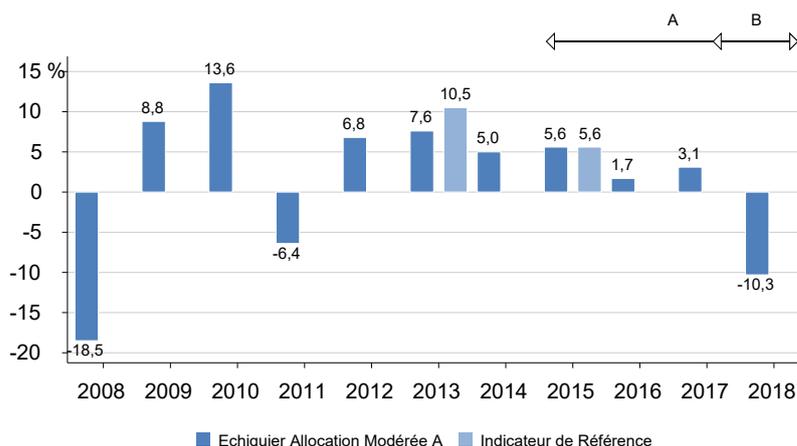
## FRAIS

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	5,00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.
Frais de sortie	Néant	Dans certains cas des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif de frais d'entrée et de sortie.
Frais prélevés par le Fonds sur une année		
Frais courants	3,01 %	Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixes et commission de mouvement), clos en décembre 2018. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances		
Commission de surperformance	Néant	Depuis le 01/04/2018, 20 % sur la différence entre la performance nette du FCP et l'Eonia+4% (objectif de performance chiffré)

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet [www.lfde.com](http://www.lfde.com) et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

## PERFORMANCES PASSES



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances de l'OPCVM et de l'indicateur de référence tiennent compte des éléments de revenus distribués.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

La part a été créée le 19/08/1999.

Les performances sont calculées en EUR.

A : A compter du 19/03/2015, suite au changement de stratégie de gestion, l'indicateur de référence a posteriori a été modifié et est devenu 20% Eurostoxx 50 dividendes réinvestis +20% MSCI World dividendes réinvestis+60% EONIA capitalisé OIS.

B : Le 21/09/2017, le FCP a changé d'objectif de gestion et l'indicateur de référence a été supprimé.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas Securities Services

Le prospectus du FCP ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : [www.lfde.com](http://www.lfde.com).

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : [www.lfde.com](http://www.lfde.com).

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site [www.lfde.com](http://www.lfde.com) ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.